

RENTREE 2024 : DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

dans un collège public du Puy-de-Dôme en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

INFORMATIONS A LIRE IMPERATIVEMENT

Cet imprimé vous permet de demander un changement d'établissement pour la rentrée scolaire 2024 au titre :

- cas n°1 : un déménagement. Vous souhaitez un changement d'établissement car vous changez de lieu de résidence.
- cas n°2 : une réintégration dans le collège public de secteur. Vous souhaitez un retour dans le collège public de votre secteur.
- cas n°3 : une dérogation. Vous souhaitez changer d'établissement pour tout autre motif ou intégrer un parcours scolaire particulier.

Ce document doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- pour les 3 cas : justificatif de domicile de moins de 3 mois (en cas de déménagement joindre le justificatif de la nouvelle adresse) + copie des bulletins scolaires des deux premiers trimestres de l'année 2023-2024 ;
- pour le cas n°3 (dérogation) : joindre également les justificatifs nécessaires en fonction du motif invoqué (cf. note d'information aux familles).

Cette demande doit être retournée soit :

- au service de la DDES de la Direction académique du Puy-de-Dôme par courriel ddes-ia63@ac-clermont.fr (cas n°1 : déménagement ; cas n°2 : réintégration collège de secteur) ;
- au secrétariat du collège d'origine de votre enfant (cas n°3 : dérogation).

Les procédures ainsi que les dates à respecter sont précisées dans la note d'information aux familles.

Vous serez avisés de la décision d'affectation de votre enfant par courrier à compter du **20 juin 2024**.

CADRE A RENSEIGNER (A, B et C)

A – INFORMATIONS GENERALES :

Nom et prénom de l'élève :

Né(e) le : Sexe :

Nom des représentants légaux :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Établissement fréquenté en 2023/2024 :

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Langues vivantes étudiées : LV1 LV2

Classe demandée à la rentrée 2024 :

Tourner la page svp



B – VOTRE DEMANDE CONCERNE : renseigner la ou les partie(s) relative(s) à votre situation

– CAS N°1 : UN DEMENAGEMENT

Date du déménagement :

Nouvelle adresse à prendre en compte :

Code postal :Ville :

Collège de secteur :

Important : si vous souhaitez un autre établissement que celui de votre secteur, il s'agit d'une demande de dérogation. Vous devez alors renseigner **également** la partie 3 – demande de dérogation ci-dessous.

Pour connaître votre collège de secteur, vous pouvez vous rendre sur le site de la DSDEN 63 :

<https://www.ac-clermont.fr/afectation-au-college-dans-le-puy-de-dome-123274>

– CAS N°2 : UNE REINTEGRATION DANS LE COLLEGE PUBLIC DE SECTEUR

Collège de secteur :

Important : si vous souhaitez intégrer un parcours scolaire particulier dans votre établissement de secteur, il s'agit alors d'une demande de dérogation. Vous devez alors renseigner **également** la partie 3 – demande de dérogation ci-dessous.

Pour connaître votre collège de secteur, vous pouvez vous rendre sur le site de la DSDEN 63 :

<https://www.ac-clermont.fr/afectation-au-college-dans-le-puy-de-dome-123274>

– CAS N°3 : UNE DEROGATION

Collège sollicité :

Choisir le motif de dérogation invoqué (cocher la ou les cases correspondant au cas de votre enfant) :

- Elève en situation de handicap
- Elève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du collège souhaité
- Elève susceptible d'être boursier
- Elève dont un frère ou une sœur sera toujours scolarisé(e) dans le collège souhaité à la rentrée 2024
- Elève dont le domicile est situé en limite de secteur du collège souhaité
- Elève demandant à suivre un parcours scolaire particulier (PSP)

section sportive scolaire (*discipline sportive choisie* :

section internationale

classe à horaires aménagés de musique (CHAM), de danse (CHAD), de théâtre (CHAT)

continuité du parcours linguistique LV2 rare (*langue choisie* :

pôle espoir (*discipline sportive choisie* :

Autres : Internat (*prendre rendez-vous avec le chef d'établissement avant le 31 mai 2024*)

Convenance personnelle (précisez :

.....)

Dans l'éventualité où le nombre de places disponibles ne permettrait pas de satisfaire toutes les demandes de dérogation, celles-ci seront examinées selon l'ordre de priorité présenté ci-dessus défini au plan ministériel.

C – DATE ET SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX :

Date : Signature :